

TRAVAUX

Cent ardoises personnalisées pour l'église

COULOMBY En avril dernier le ruban inaugural de l'école rénovée était coupé et déjà se dessinait la nécessité de travaux sur le clocher de l'église Saint-Martin.



Quelques mots ont été écrits sur le verso des ardoises !

De notre correspondante
M.-P. V.

De coutume, la solidarité accompagne la ducasse de Coulomby. Aucune tuile n'est venue entacher cette fête de village très populaire débutée le 8 juillet pour se terminer le 13 juillet mais... cent ardoises étaient espérées. Les pièces de roches noires étaient à vendre, pas à emporter mais pour une future pose sur le toit du clocher de l'édifice religieux !

CENT TÉMOIGNAGES

L'idée, lancée lors d'une récente réunion de chantier, était de vendre cent ardoises. L'action fut concrétisée par la proposition durant ces trois jours de fête, d'inscrire quelques mots sur le verso du maté-

riau de couverture. Les pièces seront posées en couverture de clocher et protections contre les écoulements d'eau de pluie.

Avec les intempéries de l'hiver, une pierre située en haut de la tour s'est détachée de son ensemble est menacée de tomber. Très vite les lieux ont été sécurisés pour parer à l'éventuelle chute de pierre. Le dossier de financement et les demandes de subventions furent aussitôt montés. Le projet reçoit le soutien de la Fondation du Patrimoine, l'appel aux dons est lancé.

RESTAURER LES MAÇONNERIES

Un échafaudage habille la tour pour un démarrage cet été des travaux confiés à l'entreprise Chevalier. Les grosses pierres (dont l'une menace toujours de tomber) sculptant la cor-

niche du clocher se désagrègent et éclatent par endroits. Leur restauration s'accompagnera d'une remise d'ardoises parmi lesquelles compteront les exemplaires personnalisés, tels des témoignages pour les générations à venir.

COTÉ BUDGET

Le montant des travaux s'élève à 183000 € TTC. L'objectif de la collecte lancée via la fondation du patrimoine est estimé à 8500 €. Le Département a octroyé une subvention qui couvrira 40% du montant des travaux. La sous-préfecture a donné son accord pour le démarrage des travaux. Côté Région, le dossier de subvention sera étudié à la rentrée.

Un don est possible sur le site de la fondation du patrimoine

www.fondation-patrimoine.org/124958